

# Huit nourrissons brûlés vifs dans une maternité



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4888 - Mercredi 25 septembre 2019 - Prix : 10 DA

### 31<sup>e</sup> marche du mardi Les manifestants déterminés à poursuivre leur mouvement

Page 3



Tribunal militaire de Blida

## Poursuite du procès de Tartag, Mediène, Saïd Bouteflika et Hanoune

Page 2

### Trump et Rohani se ren- contreront-ils ?

Par Mohamed Habili

**L**a grande question que tout le monde se pose aujourd'hui, deuxième journée de l'Assemblée générale des Nations unies, c'est bien sûr celle de savoir si Donald Trump et Hassan Rohani vont pouvoir se rencontrer, en dépit de leurs grands différends, mais comme en revanche le souhaite vivement Emmanuel Macron, qui s'y emploie au moins depuis le G7 de Biarritz. Si le président américain n'exclut pas entièrement cette éventualité, et semble même la souhaiter presque autant que le président français, il n'a pourtant pas l'intention d'aller jusqu'à adresser une invitation en ce sens à son homologue iranien, sans doute par peur d'une rebuffade. Celle-ci est en effet d'autant plus prévisible que les Iraniens ont toujours conditionné toute reprise des discussions avec les Américains à la levée au moins partielle, encore qu'eux-mêmes n'aient jamais vraiment fait cette concession, des sanctions économiques que les Etats-Unis ont prises à leur encontre, et que d'ailleurs ils viennent de durcir, suite aux attaques contre les installations pétrolières saoudiennes, imputées par eux à l'Iran sans autre forme de procès quoique dûment revendiquées par les Houthis. A priori donc, l'affaire est entendue, les chances que deux hommes se rencontrent aujourd'hui sont nulles. L'écarter complètement serait pourtant s'exposer à être démenti... par le hasard, qui comme on sait fait souvent bien les choses.

Suite en page 3

### Nouvelles déclarations de Gaïd Salah sur la situation politique

# «Le commandement de l'ANP n'a aucune ambition que celle de servir le peuple»



Le vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaid Salah, s'est exprimé hier sur la situation politique du pays. En visite à Béchar, dans la 3<sup>e</sup> Région militaire, le chef d'état-major a affirmé que le «commandement de l'armée n'a aucune ambition politique, sa seule ambition est de servir le pays». Lire page 2

Tizi Ouzou

## La mise en service du téléphérique n'a pas eu lieu et aucune nouvelle date n'est fixée

Page 24

Tizi-Ouzou

## Journées nationales de la marionnette

Page 13

Nouvelles déclarations de Gaïd Salah sur la situation politique

# «Le commandement de l'ANP n'a aucune ambition que celle de servir le peuple»

■ Le vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaïd Salah, s'est exprimé hier sur la situation politique du pays. En visite à Béchar, dans la 3<sup>e</sup> Région militaire, le chef d'état-major a affirmé que le «commandement de l'armée n'a aucune ambition politique, sa seule ambition est de servir le pays».

Par Meriem Benchaouia

A cette occasion, «je tiens à dire en toute franchise que les sept derniers mois, durant lesquels le peuple est sorti pour exprimer ses revendications légitimes de manière pacifique, n'a trouvé à ses côtés que l'institution militaire et son Commandement nationaliste, qui a su le soutenir et le protéger et qui a réussi, avec perspicacité et sagesse, à préserver la cohésion des institutions de l'Etat et garantir leur bon fonctionnement», a-t-il fait savoir. «Toutefois, a-t-il souligné, nous avons constaté ces derniers jours l'acharnement de certaines parties qui persistent à scander des slogans tendancieux, auxquels l'ANP n'a accordé aucune importance, en restant sur ses positions constantes et assurant qu'aucune ambition politique n'anime son Commandement, exceptée celle de servir l'Algérie et son peuple». Pour le général de corps d'Armée, «la crédibilité de cette position s'est confirmée avec l'installation de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui a entamé d'ores et déjà la préparation effective de cette échéance». Il a rappelé, par la même occasion, que «l'Algérie a vieilli, depuis l'indépendance, à assurer l'éducation et l'enseignement à des générations, dans l'espoir de cueillir les fruits de son labeur en disposant de cadres supérieurs



PHOTO: constitutionnellement assignées», a rappelé le chef d'état-major de l'ANP.

## Gaïd Salah appelle «les citoyens à se mobiliser massivement pour les élections»

En vue de la tenue des élections présidentielles le 12 décembre prochain, Ahmed Gaïd Salah a appelé les citoyens à la mobilisation. «Nous appelons les citoyens à se mobiliser massivement, afin de faire de ce rendez-vous un point de départ au processus de renouvellement des institutions de l'Etat et à faire de cette échéance électorale une réussite, ce qui permettra d'élire un nouveau président, jouissant de toute la légitimité afin de diriger le pays et concrétiser les aspirations du peuple», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale. Le chef d'état-major de l'ANP a rappelé que «ce scrutin se déroulera dans des circonstances complètement différentes des précédentes élections, du fait que ce processus électoral n'est plus du ressort de l'Administration, mais d'une Autorité indépendante qui se chargera d'organiser toutes les étapes du processus électoral, conformément à ce que lui confère la loi, et garantira la transparence et la crédibilité du scrutin».

M. B.

qui prendront le flambeau pour l'édifier et l'élever au diapason des pays développés». Il a, par ailleurs, regretté que des individus, ayant occupé des hautes responsabilités et des fonctions de gestion dans les différentes institutions de l'Etat, «ont intentionnellement conspiré contre la patrie». «Malheureusement, l'histoire se répète. En effet, tel qu'il y a eu un petit groupe qui a trahi le serment des vaillants hommes de la glorieuse Révolution, il y a des individus, parmi la génération d'aujourd'hui, ayant occupé des hautes responsabilités et des fonctions de gestion dans les différentes institutions de l'Etat, qui, sans considération ni gratitude

envers la patrie, ont intentionnellement conspiré contre elle avec les ennemis», a déclaré le général de corps d'Armée. «Tentant de détruire ce qui a été bâti grâce aux efforts des hommes loyaux, leurs actes abjects ont atteint la trahison au moment où leur patrie avait tant besoin d'eux», a-t-il ajouté. Le général de corps d'Armée a également «évoqué les différentes questions qui intéressent l'opinion publique», en rappelant que «le peuple algérien, qui a exprimé ses revendications légitimes de manière pacifique, n'a trouvé à ses côtés que l'institution militaire et son Commandement nationaliste qui a réussi, avec perspicacité et sagesse, à préserver la

cohésion des institutions de l'Etat et à garantir leur bon fonctionnement», a-t-il ajouté. «La paix et la sécurité dont jouit notre pays aujourd'hui, n'ont pas été atteintes sans peine, elles sont le fruit d'une vision globale du concept de sécurité, adoptée par le Haut Commandement de l'ANP et de la stratégie profonde et perspicace, dont la mise en application, avec succès et persévérance, a permis au peuple algérien de vivre dans la paix et la sécurité, et démontré à tout le monde l'attachement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à s'acquitter de ses immenses et nobles responsabilités, conformément aux missions qui lui sont

## Tribunal militaire de Blida

# Poursuite du procès de Tartag, Mediène, Said Bouteflika et Hanoune

Le procès de Said Bouteflika, frère conseiller du président déchu, Mohamed Mediène dit général Toufik, ancien patron du DRS, de Bachir Tartag, ex-coordonnateur des services secrets au tribunal militaire de Blida et de Louisa Hanoune, cheffe du Parti des travailleurs, reprenait en audience, hier, au tribunal militaire de Blida.

Les prévenus, en détention provisoire depuis le 5 mai dernier, sont accusés d'atteinte à l'autorité de l'Armée et de «complot contre l'autorité de l'Etat».

Pour rappel, les trois accusés avaient été arrêtés le 4 mai 2019 et présentés devant le procureur près le tribunal militaire de Blida. La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, placée, elle aussi, en détention provisoire, dans le cadre de l'enquête ouverte contre Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika, est également poursuivie pour les mêmes motifs.

Le procès a débuté avant-hier et s'est tenu à huis clos. L'accusé Bachir Tartag avait refusé de comparaître devant le tribunal, selon Farouk Ksentini, un des avocats du collectif de la défense, alors que Said Bouteflika s'est refusé de répondre aux questions des juges. Le procès avait débuté par l'audition de l'ex-président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, en attendant le passage à la barre d'autres témoins, parmi lesquels des ex-conseillers à la présidence de la République.

Les quatre personnalités sont poursuivies en vertu de l'article 284 du code de justice militaire et

77 et 78 du code pénal. Ainsi, l'article 284 du code de justice militaire stipule que «tout individu coupable de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, ou à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, est puni de la réclusion criminelle de cinq à dix ans». Il définit qu'«il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs individus». Le maximum de la

peine est appliqué aux militaires les plus élevés en grade et aux instigateurs dudit complot. Si le complot a lieu en temps de guerre, ou sur un territoire en état de siège ou d'urgence, ou dans toutes circonstances pouvant mettre en péril la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, ou a pour but de peser sur la décision du chef militaire responsable, le coupable est puni de mort. Un communiqué final sera rendu public par la juridiction militaire à l'issue du procès.

R. Z.

## Audience

# Bensalah examine avec Bedoui la situation du pays

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, dans le cadre du suivi de l'activité du Gouvernement, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avec lequel il a examiné la situation politique et socio-économique du pays, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat a tenu, au début, à adresser ses condoléances aux familles des victimes de l'incendie qui s'est

déclaré lundi à l'aube à l'hôpital mère-enfant dans la wilaya d'El Oued, faisant 8 morts (nouveaux) et plusieurs blessés...» «L'exposé présenté par M. Bedoui a porté, en particulier, sur le système d'intéressement mis en place par le gouvernement au profit des professionnels de la santé dans le Sud et sur la décision relative au dégel de 25 projets relevant du secteur de la Santé dans les wilaya du Sud et

des Hauts-Plateaux, en plus de l'inscription d'autres projets pour la réalisation de nouvelles structures sanitaires», précise le communiqué. Par ailleurs, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat «un exposé sur le premier Plan national climat (PNC) pour la période 2020-2030, et qui se veut un instrument pratique pour la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre les effets négatifs des changements

climatiques sur plusieurs domaines vitaux». Il constitue, en outre, «une contribution responsable et efficace de l'Algérie aux efforts internationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui favorisera l'accès de notre pays aux sources de financement, garanties par les différents mécanismes onusiens». Dans le même contexte, le chef de l'Etat a exhorté le gouvernement à «la

poursuite des efforts pour promouvoir les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, à travers le rapprochement, la diversification et la modernisation des structures et services des citoyens, dans le cadre d'une stratégie basée sur le rééquilibrage du territoire», soulignant la nécessité de mettre en place des programmes adaptés aux spécificités et aux besoins de ces régions.

R. N.

Horrible drame à El Oued

# Huit nourrissons brûlés vifs dans une maternité

■ Huit nouveau-nés sont morts calcinés dans un incendie survenu tôt hier, dans l'établissement hospitalier Mère-Enfant «Bachir-Bennacer», à El-Oued. En déplacement dans la wilaya, le ministre de la Santé a décidé de suspendre le directeur de la santé, le directeur de la maternité et l'équipe assurant la permanence durant la nuit de l'incendie.

Par Louiza Ait Ramdane

Cinq des nouveau-nés décédés hier sont morts par asphyxie, tandis que trois autres ont été secourus par la Protection civile. En parallèle, 76 personnes ont été secourues par la Protection civile, dont 11 nouveau-nés, 37 femmes et 28 travailleurs. Le drame s'est produit vers 4h30 à la maternité de la cité 17-Octobre relevant de l'Établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant du chef-lieu de wilaya, suite à un court circuit ayant endommagé des équipements électroniques, selon les premiers éléments d'informations recueillis sur place.

Contactés par l'APS, ni le directeur de la maternité, ni le directeur de la santé de la wilaya n'ont voulu s'exprimer sur ce drame.

Suite à ce drame, le ministre de la Santé s'est déplacé à l'hôpital Mère-Enfant d'El Oued. Dans une déclaration à la presse avant son départ à El Oued, Mohamed Miraoui a annoncé l'ouverture d'une enquête pour définir les causes du déclenchement de ce tragique incendie. Le ministre a décidé par la suite de suspendre le directeur de la santé de la wilaya, le directeur de la maternité et l'équipe assurant la permanence durant la nuit de l'incendie. D'autres décisions seront prises à la fin de l'enquête, indique-t-il. Aussi, le procureur de la République près le Tribunal d'El Oued, qui s'est rendu sur place pour procéder au «constat nécessaire», a ouvert une enquête sur l'incendie. «Accompagné de la police judi-



ciaire et du médecin légiste de la police technique, le procureur de la République près le tribunal d'El Oued, qui s'est déplacé sur les lieux pour procéder au constat nécessaire, a ordonné une autopsie afin de déterminer les causes du décès et le lancement d'investigations pour définir les responsabilités», précise un communiqué du procureur général près la cour d'El Oued.

Les premiers rapports médicaux affirment que le décès est survenu suite à l'asphyxie par le CO2 et la fumée, précise la même source.

Après l'incendie, de nombreux citoyens se sont rassemblés devant la maternité de l'Établissement hospitalier Mère-Enfant «Bachir Bennacer», appelant à la détermination des responsabilités et à une améliora-

tion des prestations de santé. Les protestataires, quelque 400 personnes, notamment des parents et proches des victimes, ont scandé des slogans déplorant la situation de cette structure de santé, appelant à l'amélioration des prestations de santé et réclamant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités dans ce drame.

**Bensalah ordonne de déterminer les causes de l'incendie et de prendre en charge les sinistrés**

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a adressé un message de condoléances aux familles des victimes de l'incendie, dans lequel il a donné des instructions pour procéder immédiatement à la détermination des circonstances et causes de l'incendie et à la prise de mesures urgentes pour prendre en charge les blessés et les séquelles physiques et psychologiques des sinistrés. «Suite au tragique accident et en ces douloureuses et tristes circonstances lors desquelles des familles ayant perdu leurs progénitures se retrouvent brusquement privées de la joie de leur naissance, et après avoir donné des instructions à l'effet de procéder immédiatement à la détermination des causes de cet incident et à la prise de mesures urgentes pour prendre en charge les blessés et les séquelles physiques et psychologiques des sinistrés, je tiens à exprimer ma profonde affliction et mes sincères sentiments de solidarité et de compassion avec les familles et les proches des victimes, priant Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux de leur prêter patience et courage».

L. A. R.

31<sup>e</sup> marche du mardi

## Les manifestants déterminés à poursuivre leur mouvement

Quelques étudiants, rejoints par des milliers de citoyens, sont sortis dans la rue pour le 31<sup>e</sup> mardi à Alger et dans plusieurs wilayas du pays pour appeler encore une fois au départ des figures de l'ancien système, pour une Algérie libre, démocratique, un pays de droit et une souveraineté populaire. Les marcheurs du mardi demeurent attachés à leurs revendications, à savoir le départ des figures de l'ancien système, la libération des détenus d'opinion et le «non» à l'organisation d'une élection présidentielle sans le départ de Bedoui, Bensalah et les figures de l'ancien système. Cette fois-ci encore, les citoyens étaient beaucoup plus nombreux que les étudiants, occupés à passer les rattrapages et des examens de l'année passée reportés à

cause du retard engendré par les nombreuses grèves des étudiants et enseignants. Lors de cette nouvelle marche, les manifestants ont sillonné les principales rues d'Alger. Le départ a été donné à la place des Martyrs où les manifestants ont brandi l'emblème national et des banderoles exprimant leur attachement au caractère pacifique de leur marche jusqu'à la réalisation des revendications du peuple, notamment la démission du gouvernement actuel et le refus de l'organisation d'une élection présidentielle sans le départ des symboles de l'ancien système. Marchant vers la Grande Poste qui est, comme à son habitude bien gardée par un important dispositif de police, les manifestants ont scandé «3assou el pétrole machi el hirak» (surveille

le pétrole non pas le hirak), «el yed fel yed nnaou el issaba» (main dans la main on élèvera la bande). S'adressant aux responsables qui doutent de la bonne volonté de la jeunesse algérienne, les manifestants ont clamé haut et fort : «Eh oh, ana machi bandi... eh oh, ani 3la bladi ndifendi» (je ne suis pas un bandit, je défends seulement mon pays), «el chaab yourid el istiklal» (le peuple veut l'indépendance) ou encore «manvotich ala el issaba» (je ne voterai pas pour la bande). Les manifestants ont sillonné les différentes rues de la capitale, notamment l'avenue Pasteur, le boulevard Amirouche, la rue Feroukhi (ex-Richelieu), la place Maurice Audin où un important dispositif sécuritaire a été déployé, puis ont marché vers la Grande Poste sans pou-

voir y accéder car un cordon de police a été déployé à ce niveau-là. Les marcheurs ont clamé le respect de la volonté du peuple en appliquant les articles 7 et 8 de la Constitution, la libération de Karim Tabou et tous les détenus du hirak, scandant : «el sab3a w tamna, hadou matlabna» (le septième article et le huitième sont notre demande), «etelgou wladna» (relâchez nos fils), «etelgou Karim Tabou, el chaab yhabou» (relâchez Karim Tabou, le peuple l'aime). «Pas de vote, pas de dialogue avec les symboles de l'ancien système, pas de répit jusqu'à satisfaction des revendications. On est déterminés à construire une Algérie basée sur la souveraineté populaire», clamaient les manifestants. Enfin, les participants à cette 31<sup>e</sup> marche des étudiants

### LA QUESTION DU JOUR

#### Trump et Rohani se rencontreront-ils ?

Suite de la page une

Le siège de l'ONU étant vaste et plein de dédales, il ne serait pas étonnant que les deux hommes se retrouvent nez à nez dans un couloir ou au bout d'un vestibule, et n'aient alors d'autre choix, diplomatie oblige, que de se saluer. Ce qui pourrait conduire à des échanges, que les deux hommes auraient envie de poursuivre en tête à tête quelque part dans un endroit moins exposé aux regards et aux oreilles. N'est-ce pas par hasard qu'il a été dit que Macron et Trump s'étaient rencontrés à Biarritz ? Comme c'est la France qui se dévoue dans les coulisses pour la bonne cause du moment, il faut peut-être lui faire confiance pour parvenir à faire prendre au hasard un tour si utile à la paix dans le monde. Le scénario idéal pour Trump, ce n'est pas cependant celui qui fait la part belle au hasard, mais celui qui comporte une demande d'audience formulée dans les règles par Rohani, et à laquelle il serait assez bon prince pour donner une suite favorable. Vu du côté des Iraniens, le bon scénario, ce serait que du haut de la tribune des Nations unies, Trump annonce la levée au moins partielle des sanctions économiques contre leur pays. On voit tout de suite ce qu'il y a d'irréalisable dans ces deux vues de l'esprit. Or même en supposant que le hasard s'en mêle et fasse se croiser les deux présidents, le plus probable est qu'il ne se passera rien entre eux, pas même un lointain salut, les Iraniens ne voulant surtout pas donner l'impression de ne plus pouvoir supporter plus longtemps les sanctions économiques. Leur président ne se trouve pas d'ailleurs à New York dans l'espoir de rencontrer au détour d'un couloir son homologue américain, mais pour proposer un plan garantissant la sécurité et la paix dans la région du Golfe. Un plan proposé non pas aux Etats-Unis mais aux Etats de la région, c'est-à-dire aux premiers concernés, et ce en dépit de tout ce qui pour le moment les oppose. La sécurité dans le Golfe, c'est l'affaire des seuls pays de la région. Ce programme pourtant fondé sur le bon sens recevra probablement un fin de non-recevoir de la part de ses véritables destinataires.

M. H.

ont scandé : «Terahlou ga3, Bedoui wa Bensalah», «Makanch el vote, welah mandirou, Bedoui wa Bensalah lazem ytirou, welah mana habssine» (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir, on n'arrêtera pas de marcher).

Thinhinene Khouchi

Météo en automne

# Des quantités de pluie allant de «normales à excédentaires» prévues

■ Les quantités de pluie prévues pour la période d'octobre à décembre seront de «normales à excédentaires» sur le littoral du Centre et de l'Est jusqu'aux Hauts-Plateaux, alors qu'elles seront «déficitaires à proches de la normale» sur le littoral Ouest jusqu'au nord du Sahara, selon les prévisions saisonnières de l'Office national de la météorologie (ONM).

Par Ghani Y.

Sur la période octobre-novembre-décembre, «les cumuls pluviométriques seront probablement à très probablement normales à excédentaires au littoral Centre et plutôt excédentaires à l'Est depuis les régions du littoral jusqu'aux Hauts-Plateaux», a indiqué à l'APS Salah Sahabi-Abed, directeur du Centre climatologique national (CCN), qui relève de l'ONM. «En revanche, les quantités de pluie au littoral Ouest jusqu'au nord du Sahara seront probablement déficitaires à proches de leurs normales mensuelles», a-t-il ajouté. Ainsi, pour le mois d'octobre, les cumuls pluviométriques devront «avoisiner leurs normales climatiques» au niveau des wilayas du littoral central comme Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, alors qu'à l'Est et sur les régions côtières, les quantités seront «normales à excédentaires», notamment vers El-Tarf, Guelma, Annaba et Souk-Ahras. Les pluies seront également «normales» au sud-est et l'extrême sud du pays. Le cumul pluviométrique prévu sera, par ailleurs, «très probablement proche de la normale à déficitaire sur la majeure partie des régions ouest du pays, et ce, depuis les régions côtières jusqu'au sud-ouest du Sahara vers B-char et Tindouf», a précisé M. Sahabi-Abed. «La probabilité d'avoir des quantités de précipitations en-dessous de la normale climatologique habituellement observée dans ces régions avoisine les 60 % de chance», a-t-il indiqué. Concernant le mois de novembre, les cumuls attendus «seront probablement excédentaires» vers les wilayas côtières du Centre et de l'Est, du littoral jusqu'aux Hauts-Plateaux, à l'instar des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Khenchela, El-Tarf, Tébessa, Guelma, Oum El-Bouaghi, Skikda et Jijel, alors qu'ils «avoisineront plutôt leurs normales» sur le reste du pays. En décembre 2019, les cumuls attendus «dépasseront très probablement leurs normales climatiques» sur les régions côtières au Centre, et ce, depuis Tizi-Ouzou, Boumerdès et Béjaïa jusqu'aux wilayas du littoral de l'Est, ainsi que les wilayas des Hauts-Plateaux de l'Est, à l'instar des wilayas d'El-Tarf, Tébessa, Guelma, Khenchela, Oum El-Bouaghi, Skikda, Jijel, Sétif, Mila et Constantine, selon les mêmes prévisions. Les totaux mensuels de ce mois seront en revanche «proches de leurs normales à déficitaires sur le reste du pays, du Centre-Ouest du littoral jusqu'à l'extrême Ouest et les Hauts-Plateaux de l'Ouest également». Pour les températures moyennes, elles seront globalement «très probablement normales à légèrement au-dessus de leurs normales, et ce, sur toute la région Nord du pays depuis le littoral jusqu'à l'intérieur et le Nord du Sahara, alors qu'elles seront légèrement plus froides que leurs normales au Sahara central et normales à l'extrême Sud durant cette période». En octobre, la température moyenne sera «très probablement normale à légèrement au-dessus de leurs normales» sur toute la partie Nord du pays jusqu'au nord du Sahara exceptée



la région de l'Est où elle sera plutôt «normale», alors qu'elle sera «normale à au-dessous de la normale» vers la région Sud-Est du pays comme Illizi et le Nord de Tamarrasset, a précisé le directeur CCN. Pour le mois de novembre, les températures moyennes seront «normales» sur tout le Nord du pays jusqu'à l'intérieur et le Nord du Sahara, et elles seront «très probablement légèrement plus froides» au centre du Sahara. En décembre, les températures moyennes ne devront pas être différentes de celles prévues pour le mois de novembre, c'est-à-dire «normales» au Nord des côtes vers l'intérieur, jusqu'au Nord du Sahara et «légèrement plus froides» au centre du Sahara et «normales» à l'extrême Sud. **Prendre en considération les prévisions sous toutes leurs formes**

Afin de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux conséquences météorologiques extrêmes qui deviennent de plus en plus fréquentes, il est devenu «plus que jamais nécessaire de prendre en considération les prévisions sous toutes leurs formes émanant de l'ONM, y compris les

prévisions saisonnières, quotidiennes et les bulletins météorologiques spéciaux (BMS), la carte de vigilance», a insisté M. Sahabi-Abed. Il a précisé, à ce propos, que la période allant de septembre à décembre est considérée par les météorologistes comme une période de «transition météorologique, très instable coïncidant avec la saison de l'automne», relevant que «cette phase de l'année est très réputée par le passage régulier et assez fréquents de perturbations atmosphériques en forme de cellules orageuses très actives qui balaient notre région». «Comme les nuages orageux sont connus par leur instabilité atmosphérique, le volume d'eau énorme qu'ils renferment ainsi que les diverses formes de précipitations qu'ils génèrent comme la grêle et les fortes pluies, les dégâts qu'ils peuvent causer sont souvent désastreux», a-t-il expliqué. Cette situation «se caractérise assez souvent par des intensités de pluie assez importante voire même à caractère torrentiel», a-t-il relevé. «Par conséquent, les quantités de pluie qui tombent ne laissent pas le temps au sol d'absorber l'eau, leur ruissellement et leur drainage, ce qui augmente souvent les risques d'inondations», a-t-il fait observer. La recrudescence des phénomènes extrêmes, comme évoquée dans les rapports du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), souligne que l'Algérie, à l'instar des pays de l'Afrique du Nord, «connaîtra dans les années à venir de plus en plus de phénomènes extrêmes résultant du changement climatique à travers notamment une hausse dans la fréquence des intensités exceptionnelles de précipitations, c'est-à-dire une forte quantité de pluie en un laps de temps réduit, tout comme les longs épisodes caniculaires et de sécheresse», a expliqué le spécialiste. **G. Y./APS**

Blida : agressions sur les professionnels de la santé

## Les mesures de sécurité pointées du doigt

Les agressions verbales ou physiques répétées sur les professionnels de la santé dans les hôpitaux de Blida ont pris de l'ampleur ces dernières années et la qualité de la couverture sécuritaire est désignée comme principale cause de cette situation, ont souligné à l'APS divers intervenants locaux dans le secteur. Selon des professionnels de la santé exerçant dans des établissements sanitaires de la wilaya, des mesures «urgentes» doivent être prises pour dissiper les «inquiétudes, craintes et angoisses» chez eux, et partant, leur permettre d'accomplir leur mission dans la sérénité. «Nous vivons quotidiennement dans la pression et l'inquiétude, de jour comme de nuit, durant les permanences. La peur d'être victimes d'agressions verbales ou physiques est omniprésente chez les médecins, les infirmiers et même les agents de sécurité, de la part de personnes venues pourtant à

l'hôpital pour se soigner ou accompagner des patients», se plaint D'Hamza Nacéra, médecin chef à la polyclinique d'Ouled Aich. «Ce qui est écœurant c'est que les causes des agressions sont souvent minimes et ne justifient en aucun cas ces comportements», déplore-t-elle, citant, à titre d'exemple, «un patient qui refuse d'attendre son tour, l'indisponibilité d'un médicament au niveau de l'établissement ou carrément le refus de s'acquitter des frais de visite, fixés à seulement 50 DA». La praticienne tire ainsi la sonnette d'alarme avec la multiplication des risques d'agression, notamment durant les permanences de nuit. «Nous accueillons des toxicomanes en quête d'ordonnances pour avoir des psychotropes en pharmacie, et quand le médecin ne répond pas favorablement à de telles demandes, il est victime d'agressions, de menaces verbales...». Elle a cité le cas d'un citoyen qui s'en est, dernière-

ment, pris à une femme médecin enceinte, saccageant son bureau et cassant son téléphone portable. «Cette dame est encore sous le choc», raconte D'Hamza. Pour sa part, Zerroukate Mohamed, coordinateur des activités paramédicales au niveau du même établissement, assure que les agressions sont devenues «monnaie courante» dans le secteur. Regrettant le manque de respect de quelques patients et leurs accompagnateurs pour le médecin, l'infirmier et l'agent de sécurité, il a attiré l'attention sur la «grande pression» subie par le personnel de cette polyclinique couvrant une population de 110 000 âmes, en dépit d'un «manque flagrant» en moyens matériels et humains, sachant qu'elle accueille une moyenne de plus de 200 patients, rien que durant la garde de nuit. M. Zerroukate a souligné au passage «le manque d'agents de sécurité et de caméras de surveillance qui peuvent

régler pas mal de problèmes et jouer un rôle dissuasif». «Un patient a été victime d'une agression à l'arme blanche à l'intérieur même de la polyclinique. Que peut faire un simple agent dans pareils cas?», s'interroge-t-il. Le responsable s'est en revanche félicité de l'engagement pris dernièrement par son administration en vue d'installer quatre caméras de sécurité ce qui réduira les craintes du staff médical, selon lui. «Nous réclamons une protection contre ces agressions devenues source d'inquiétude pour nous et nos familles, car nous sommes aussi des citoyens comme les autres», a encore dit D'Hamza Nacéra. La praticienne a particulièrement déploré la «grande pression psychologique dans laquelle vivent les familles des médecins femmes notamment, qui font face durant leur permanences à des toxicomanes».

Hania Y.

## Inflation

## Le taux à 2,5 % en août

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 2,5 % jusqu'à août 2019, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Salem K.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'au mois d'août 2019 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de septembre 2018 à août 2019, par rapport à la période allant de septembre 2017 à août 2018. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation durant le mois d'août 2019 par rapport à juillet de la même année, elle est de +1,1 %, selon les données de l'ONS. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 2 % en août dernier par rapport au mois précédent. Cette



variation haussière est induite par une hausse de près de 4 % des prix des produits agricoles

frais, relève l'Office. En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais

s'explique, notamment, par une augmentation des prix des fruits (+27,6 %), les légumes (+5,8 %), la viande de poulet (+6,3 %) et les œufs (+6,15 %). Par ailleurs, l'Office relève que le prix de la pomme de terre a reculé de -10,2 % en août dernier et par rapport à juillet. Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré une relative stagnation en août dernier, selon la même source. S'agissant des produits manufacturés et les services, ils ont connu des légères hausses respectivement de +0,4 % et de +0,24 %. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe des meubles et articles d'ameublement avec une hausse de 1,3 %, ceux du groupe santé hygiène corporelle (+0,6 %), ceux des transports et com-

munication (+0,5%). Le reste des groupes de biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations. Durant les huit premiers mois de 2019, l'ensemble des prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 1,9 %, par rapport à la même période de 2018, relève l'ONS. Cette tendance haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des biens alimentaires qui ont légèrement baissé de près de (-0,4 %) et les produits agricoles frais qui ont également reculé de -2,33 %. Les produits alimentaires industriels ont affiché une hausse de +1,60 %, les biens manufacturés +4,03 % et les services avec une augmentation de 3,34 %. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3 % en 2018. S. K.

## Le pétrole

## Les prix baissent alors que les espoirs s'amenuisent sur un accord sino-américain

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, alors que les espoirs se réduisent quant à la possibilité d'un accord prochain entre la Chine et les Etats-Unis pour mettre fin au conflit commercial. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 64,20 dollars à Londres, en baisse de 0,88% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la

même échéance s'échangeait à 58,19 dollars, 0,77 % de moins que la veille. «Le marché du pétrole reculait tout comme celui des métaux, craignant que les responsables chinois et américains ne réussissent à trouver un accord en octobre, et ce malgré les commentaires positifs sur les négociations», a expliqué un analyste. Engagées dans une guerre commerciale qui s'est traduite par l'imposition de droits

de douane réciproques sur des centaines de milliards de dollars de produits, les deux premières puissances économiques mondiales ont multiplié ces derniers jours les signes d'apaisement à l'approche d'une rencontre à haut niveau en octobre. Des discussions menées jeudi et vendredi à Washington en amont de cette réunion entre négociateurs chinois et américains ont été «pro-

ductives», ont assuré vendredi les services du bureau du représentant américain au Commerce (USTR). De plus, le contexte général est plutôt baissier, remarque un autre analyste, qui relève que «le marché croule sous les réserves et la demande reste en berne». «Sur le court terme, il y a beaucoup d'informations contradictoires sur l'attaque saoudienne et sur la vitesse à laquelle les Saoudiens pourront

rétablir leur production, donc il est difficile de savoir quel sera l'impact sur l'offre», a-t-il continué. Les attaques d'il y a dix jours contre l'usine de traitement d'Abqaiq, la plus grande au monde, et le champ de pétrole de Khurais, dans l'est du pays, ont diminué de moitié la production du premier exportateur mondial de pétrole, soit 5 % de la production totale.

Sara Y./Agences

## Change

## La livre grimpe après la décision de la Cour suprême sur la suspension du Parlement

La livre grimpeait hier face aux principales devises, après que la Cour suprême britannique eut jugé illégale la suspension du Parlement par le Premier ministre Boris Johnson pendant cinq semaines à l'approche du Brexit. Hier matin, la devise britannique montait de 0,18 % face à l'euro, à 88,30 pence pour un euro, et de 0,24 % face au dollar, à 1,2460 dollar. Stable avant la réunion de

la plus haute instance juridique du pays, la livre est montée aussitôt après l'annonce. «Les investisseurs ont fait monter la livre après l'annonce de la Cour suprême, et nous nous attendons à voir cette tendance continuer à partir de maintenant», a expliqué Naeem Aslam, analyste. La Cour suprême britannique a jugé «illégale» la décision du Premier ministre Boris Johnson de suspendre le

Parlement et ordonné qu'il siège à nouveau «dès que possible». La décision des onze juges de la Cour suprême a été annoncée ce matin, après trois jours d'audience la semaine dernière à Londres. Boris Johnson était accusé d'avoir suspendu le Parlement jusqu'au 14 octobre, soit deux semaines seulement avant la date du Brexit, pour museler l'opposition et sortir le Royaume-Uni de

l'Union européenne le 31 octobre, même sans accord de divorce. Par ailleurs, l'euro était stable face au dollar à 1,0999 dollar. La monnaie unique se remettait des indices PMI décevants publiés lundi dans la zone euro. Selon un indice provisoire publié lundi par le cabinet IHS Markit, la production manufacturière en zone euro a encore reculé en septembre à 45,6 points, après une baisse en

août (47 points) – une valeur inférieure à 50 signalant une contraction de l'activité, tandis qu'un indice supérieur à ce seuil traduit une expansion. L'activité privée de la zone euro s'établit à 50,4 points, son plus bas niveau en six ans, contre 51,9 en août, tandis que l'indice du secteur des services se redresse à 52 points, contre 53,3 points le mois dernier.

A. O.

## Espagne

## La Banque centrale révisé en nette baisse ses prévisions de croissance

La Banque d'Espagne a révisé en nette baisse hier ses prévisions de croissance pour le pays sur fond de ralentissement économique mondial et d'instabilité politique chronique. Pour l'ensemble de 2019, la banque centrale prévoit une croissance du PIB espagnol de 2 % contre une précédente prévision de 2,4 %. Pour 2020 et 2021, elle table sur 1,7 % et 1,6 % contre 1,9 % et 1,7 % auparavant. «Des signaux de perte de dynamisme de l'activité ont été observés en Espagne, sur fond d'incertitudes provenant du contexte extérieur», souligne la banque d'Espagne dans son rapport. Par ailleurs, l'instabilité politique actuelle «retarde l'adoption des mesures nécessaires pour s'attaquer aux vulnérabilités qui subsistent dans l'économie espagnole et augmenter sa capacité de croissance», met en garde l'institution. L'Espagne va devoir retourner aux urnes

le 10 novembre pour la quatrième fois en quatre ans, alors que le Chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez n'est pas parvenu à obtenir les soutiens néces-

saire au parlement pour être reconduit au pouvoir. En 2018, la croissance espagnole s'est établie à 2,4 %, contre un précédent chiffre de 2,6 % en raison de l'ac-

tualisation des méthodes d'estimation, avait annoncé la semaine dernière l'Institut national de statistiques.

N. T./APS

## France

## Le climat des affaires s'améliore légèrement

LE CLIMAT des affaires s'est légèrement amélioré au mois de septembre en France, gagnant quatre points dans le commerce de détail mais perdant un point dans l'industrie manufacturière, a rapporté hier l'Insee dans un communiqué. L'indicateur, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprises des principaux secteurs d'activité marchande, a gagné un point par rapport au mois d'août pour se situer à 106 points. Le climat des affaires reste ainsi au-dessus de sa moyenne de longue période, qui est de 100, rappelle l'Institut national des statistiques. D'après l'organisme public, l'indicateur a rebondi de quatre points dans le commerce de détail, à 104 points contre 100, après une chute de cinq points le mois précédent. Il a gagné un point dans les services comme dans le bâtiment. En revanche, pour le deuxième mois consécutif, les perspectives se sont dégradées d'un point dans l'industrie. D'après l'Insee, le climat de l'emploi s'est lui aussi amélioré, avec un gain d'un point, après avoir baissé d'un point le mois précédent. A 106 points, il reste au-dessus de sa moyenne de long terme. «La baisse du solde d'opinion sur l'évolution passée des effectifs dans les services hors intérim est contrebalancée par des hausses de soldes dans d'autres secteurs, concernant notamment l'évolution prévue des effectifs dans les agences d'intérim et dans le commerce de détail», détaille l'Institut de statistiques. R. E.

Souk Ahras

# Réception avant la fin 2019 de plus de 650 logements AADL

■ Pas moins de 652 logements location-vente de l'Agence AADL seront réceptionnés «avant la fin de l'année en cours» dans la wilaya de Souk Ahras, a affirmé le directeur régional de l'AADL, Rachid Zaïdi.

Par Nassima A.

Sur le site du projet de 1 500 logements AADL, en chantier dans le POS-9 de la ville Souk Ahras, M. Zaïdi, qui était en compagnie des autorités locales et des cadres du secteur du logement, a indiqué que les travaux du chantier avancent à un «rythme satisfaisant» en dépit de glissements de terrain, soulignant que 652 unités de ce lot seront réceptionnées «avant la fin de l'année en cours». Le responsable de la direction régionale de l'AADL, dont le siège est à Annaba, a exhorté l'entreprise chargée de la réalisation «à renforcer le chantier en main-d'œuvre qualifiée, utiliser des matériaux de qualité et hâter la cadence des travaux». Il a également indiqué que des mesures ont été prises pour relancer les travaux des projets AADL incluant 1 500 et 1 200 unités au chef-lieu de wilaya, 800 à Sedrata et 500 à M'daourouch. Les problèmes financiers et administratifs ont été réglés et l'entreprise de réalisation a repris les travaux, a ajouté le même responsable qui a insisté sur la conjugaison des efforts de tous pour terminer les travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux divers réseaux. Le wali, Lounès



Bouzegza, a relevé que la réalisation des projets AADL s'accompagne de la réalisation de plusieurs équipements publics dont les établissements scolaires de divers paliers et les structures de santé et de services. Il a également rassuré les habitants de la wilaya que les quotas de 1 220 et 1 000 logements AADL, respectivement à Sedrata et au chef-lieu de wilaya, «n'ont point

été annulés, mais se trouvent au stade d'élaboration des procédures et des études».

## Création de 563 micro-entreprises par des diplômés universitaires

Un total de 563 micro-entreprises a été créé dans la wilaya de Souk Ahras par des diplômés

universitaires, dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris d'un cadre de l'antenne locale de cet organisme. «Ces entreprises ont été créées depuis 1998, date de l'ouverture de l'antenne Ansej à Souk Ahras et concernent différents secteurs d'activité», a précisé le chargé de la communication de cette agen-

ce, Mohamed Sassi, en marge d'une campagne de sensibilisation pour les étudiants sur l'affiliation à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). M. Sassi a, dans ce sens, ajouté que ce nombre de micro-entreprises totalise 386 entités dans les services et le tourisme, 87 entreprises dans les travaux publics, 50 autres dans le domaine des ressources en eau et 32 micro-entreprises versées dans la filière agricole, détaillant que ces entreprises ayant mobilisé un financement de plus de 2 milliards DA, ont généré 1 300 postes de travail permanents. Sur un autre registre, le même responsable a indiqué que la campagne de sensibilisation organisée au pôle universitaire «Mohamed-Cherif-Messadia» devra se poursuivre jusqu'au 26 septembre courant, relevant que le nombre des étudiants affiliés à cette Caisse à l'échelle locale a atteint 11 574 universitaires. Des conférences autour des avantages offerts par la Cnas sont également au programme de ces journées «portes ouvertes» qui constituent une opportunité pour inviter les étudiants à récupérer leurs cartes Chifa auprès de diverses structures de cette Caisse, a-t-on conclu.

N. A./APS

Mostaganem

## Tournée nationale d'information au profit des agences de voyages et de tourisme

Une tournée nationale d'information sera organisée dans la wilaya de Mostaganem au profit de 15 agences de voyages et de tourisme de différentes wilayas du 25 au 28 septembre en cours, a-t-on appris de la directrice du tourisme et de l'artisanat, Hayat Maameri. Cette manifestation d'information, première du genre, organisée à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre de chaque année, vise la promotion de la destination touristique de la wilaya de Mostaganem, très prisée par les familles durant l'année, a-t-on souligné. Il est prévu,

lors de cette tournée, la visite d'hôtels et de résidences touristiques et la collecte d'informations sur les capacités d'accueil, les lieux de divertissement et autres espaces dont le parc d'attraction et de zoologie «Mosta Land», la forêt Cap Ivy de Benabdelmalek Ramdane et la zone de sports aquatiques de l'oued Chelliff. Les participants à cette virée touristique technique devront visiter des sites historiques et archéologiques de la wilaya par un circuit touristique comportant la colonne «Le lièvre» (1840) à Mazaghran, le jardin d'El Arsa (1964), le mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf (16<sup>e</sup> siècle), les vestiges

du Derb, d'El Matmar et de Tebbana (1516-1830). La tournée sera clôturée, selon M<sup>me</sup> Maameri, par une réunion avec différents participants à cette manifestation qui porte aussi sur la visite d'une exposition d'artisanat au parc «Mosta Land» et des soirées musicales pour faire découvrir le patrimoine immatériel de la ville de Mostaganem. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a accueilli, cette saison (1<sup>er</sup> juin-31 août), 9 millions d'essêtivants sur les plages et 1,8 million de visiteurs au parc d'attractions «Mosta land» et l'aquaparc de Kharouba.

Samy Y.

Jijel

## Lancement prochainement des travaux de réalisation de 1 450 logements location-vente

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Jijel ont entamé les procédures administratives pour la domiciliation et le lancement d'un projet de réalisation de 1 450 logements de type location-vente (AADL2), a-t-on appris des responsables de cette direction. «Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a confié la réalisation des

1 450 logements location-vente à l'OPGI dans le cadre du programme 2019», a souligné le chef du département du développement foncier, Saïd Ben Zigha, qui a affirmé que les procédures administratives et techniques sont «en cours» pour permettre la concrétisation de ce projet. Selon le même responsable, l'assiette foncière devant abriter 1 050 unités a été locali-

sée à la ville de Jijel et un avis d'appel d'offres pour le choix des bureaux d'études a été lancé. Deux terrains dans les communes de Taher et Chakfa ont été retenus pour la réalisation des 400 unités restantes (200 logements pour chaque commune), a fait savoir la même source, précisant que les procédures administratives relatives au lancement de ces chantiers

seront entamées «dès la levée des réserves soulevées». La wilaya de Jijel a bénéficié d'un programme de 7 761 logements de type location-vente (AADL2) dont 5 000 unités sont en voie de réalisation et 1 200 logements seront attribués «à la fin de l'année 2019», selon les services de la wilaya.

Y. H.

## Oran Création de plus de 1 000 postes dans le secteur de l'artisanat

LE SECTEUR de l'artisanat et des métiers à Oran a contribué à la création de 1 128 postes d'emploi nouveaux dans les 8 derniers mois de l'année en cours, a-t-on appris de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM). Les services offrent le plus d'emplois notamment en bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), suivis de la production et de l'artisanat artistique. Il a été recensé 460 nouveaux inscrits cette période, répartis sur différentes activités artisanales de (services, production et artistique). Les statistiques de la CAM d'Oran ont révélé que le nombre d'inscrits est estimé actuellement à 14 176 artisans répartis en activités artisanales générant 22 852 emplois. Pour garantir la pérennité des métiers et leur promotion, la CAM a qualifié 1 056 artisans dans les services, production de matières et artisanat artistique dans les 8 derniers mois, en plus de sessions de formation au profit des artisans et des expositions de promotion et de commercialisation de leurs produits.

R. R.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle tunisienne

# Rejet des recours introduits par six candidats

■ Les chambres d'appel près le Tribunal administratif ont rejeté les six recours introduits par des candidats à l'élection présidentielle anticipée en Tunisie, relatifs aux résultats du premier tour, a indiqué lundi M<sup>me</sup> Hassna Ben Slimane, membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), citée par l'agence TAP.

Par Moncef G.

M<sup>me</sup> Ben Slimane a précisé que les trois recours déposés par Seif Eddine Makhlouf, Abdelkrim Zidi et Slim Riahi ont été jugés «irrecevables» pour vice de forme.

Quant aux recours présentés par Hatem Boulabiar, Néji Jalloul et Youssef Chahed, ils ont été jugés «recevables dans la forme

et irrecevables dans le fond».

Six candidats à l'élection présidentielle anticipée avaient déposé, le 19 septembre courant, des recours pour contester les résultats du premier tour du scrutin. Le premier tour de la présidentielle tunisienne a été remporté par Kais Essaid et Nabil Karaoui, qui disputeront le deuxième tour de ce scrutin dont la date n'a pas encore été arrêtée.

M. G./APS



Algérie/Tunisie/Défense

## Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» de la Marine tunisienne accoste au port de Djen Djen

Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» numéro de bord 503 de la Marine tunisienne, a accosté lundi au port de Djen Djen à Jijel, pour participer à l'exécution de la 6<sup>e</sup> édition de l'exercice «Mordjane 2019», conjointement avec les Forces navales algériennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale algéro-tunisienne au titre de l'année 2019, le patrouilleur lance-mis-

siles «Carthage» numéro de bord 503 de la Marine tunisienne, a accosté ce lundi 23 septembre 2019 au port de Djen Djen à Jijel, façade maritime Est/5<sup>e</sup> Région militaire, dans une escale qui durera jusqu'au 29 du mois en cours, et ce, afin de participer à l'exécution de la 6<sup>e</sup> édition de l'exercice «Morjane 2019», conjointement avec les Forces navales algériennes», précise la même source.

A l'occasion de cette escale, la délégation tunisienne a effectué une visite de

courtoisie au commandant de la Façade maritime Est/5<sup>e</sup> RM, et aura plusieurs activités culturelles et sportives durant son séjour, ajoute le communiqué.

«L'exercice sera mené en trois phases dédiées à l'entraînement et à la préparation des actions en mer, à savoir des activités tactiques, une opération air-mer conjointe de recherche et d'interception d'un navire se livrant à un trafic illicite, et un exercice de recherche et de sauvetage en mer (SAR), avec la mise en place du

Centre des opérations militaires conjointes (COMC)», note le MDN.

Il est à signaler que l'exécution de ce genre d'exercices périodiques, contribuera, précise-t-on, à «la consolidation des capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuelles menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime».

M. G.

Maroc

## Des centaines de femmes se déclarent «hors-la-loi» pour défendre leur liberté sexuelle

Un geste inédit. Des centaines de Marocaines se sont déclarées «hors-la-loi» en proclamant avoir déjà violé les lois «obsolètes» de leur pays sur les mœurs et l'avortement, dans un manifeste publié, lundi 23 septembre, dans plusieurs médias marocains, comme «Tel Quel», au nom des libertés individuelles.

La tribune, qui constitue une rare démarche de cette ampleur, est également publiée dans le quotidien français «Le Monde», qui en fait la Une de son édition du mardi 24 septembre. «Nous sommes hors-la-loi. Nous violons des lois injustes, obsolètes, qui n'ont plus lieu d'être. Nous avons eu des relations sexuelles hors

mariage. Nous avons subi, pratiqué ou été complices d'un avortement», affirment les signataires. «La culture du mensonge et de l'hypocrisie sociale génère la violence, l'arbitraire, l'intolérance. Ces lois, liberticides et inapplicables, sont devenues des outils de vengeance politique ou personnelle», déclare le manifeste

lancé sous forme de pétition ouverte aux hommes.

### 14 503 personnes poursuivies pour débauche en 2018

Le texte, corédigé par l'écrivain franco-marocaine Leïla Slimani, porte symboliquement

490 signatures, en référence à l'article 490 du code pénal marocain, qui punit d'une peine de prison les relations sexuelles hors mariage. Sa publication coïncide avec la troisième audience du procès d'Hajar Rainoussi, une journaliste en détention depuis fin août pour «avortement illégal» et «débauche» (sexe hors mariage).

Cette reporter du quotidien arabo-phonie «Akhbar Al-Yaoum» dénonce une «affaire politique» depuis son arrestation. Au-delà de ce cas, le manifeste des «Hors-la-loi» veut «défendre toutes les vies brisées par le déshonneur, l'infamie ou la prison», a déclaré à l'AFP Leïla Slimani, nommée en 2017 représentante personnelle du président français Emmanuel Macron pour la francophonie. «C'est une campagne portée par des femmes de tous bords, enseignantes, banquières, femmes au foyer, étudiantes, artistes ou intellectuelles», a précisé à l'AFP la réalisatrice Sonia Terrab, co-auteur du texte. En 2018, la justice marocaine a poursuivi 14 503 personnes pour débauche, 3 048 pour adultère, 170 pour homosexualité et 73 pour avortements, selon les chiffres officiels. Entre 600 et 800 avortements clandestins sont pratiqués chaque jour au Maroc, selon des estimations. Kamel L.

R. M.

Affaire Hajar Raïssouni

## Audience renvoyée au 30 septembre

Le tribunal de première instance de Rabat a reporté, lundi soir, au 30 septembre le procès de la journaliste Hajar Raïssouni, poursuivie pour «avortement illégal» et «relations sexuelles hors mariage», une affaire qui suscite l'indignation.

Au cours d'une audience de plus de neuf heures, la journaliste a évoqué une expertise médicale «douloureuse» faite «sans son consentement» et sans anesthésie.

Les avocats de cette reporter de 28 ans ont plaidé pour son acquittement : «Une décision pareille montrerait que vous êtes indépendant et la justice en sortira grandie», a dit l'un d'eux en s'adressant au juge.

Journaliste du quotidien arabophone «Akhbar Al-Yaoum», Hajar Raïssouni risque jusqu'à deux ans de prison en vertu du code pénal marocain, qui sanctionne les relations sexuelles hors mariage et l'avortement quand la vie de la mère n'est pas en danger.

Devant le juge, elle a nié tout avortement, assurant avoir été traitée pour une hémorra-

gie interne, ce que son gynécologue, arrêté et jugé en même temps qu'elle, a confirmé lundi devant le tribunal.

Interpellée fin août à l'entrée d'un cabinet médical de Rabat, la journaliste dit avoir été arrêtée par «douze policiers», puis «contrainte à faire un examen médical, sans son accord», dans un hôpital.

«L'examen a duré 20 minutes, sans anesthésie», a dit la jeune femme vêtue d'une djel-laba noire et coiffée d'un foulard vert.

Quatre équipes de policiers se sont ensuite relayées pour l'interroger sur ses proches, sur son journal, sur ses écrits et sur un éventuel avortement, selon son récit. Un de ses oncles est un éditeur engagé du quotidien «Akhbar Al-Yaoum», un autre un idéologue islamiste opposé au statut de «Commandeur des croyants» du roi Mohammed VI.

La journaliste avait été arrêtée en même temps que son fiancé. Comme eux, le gynécologue de 68 ans qui l'a traitée, un anesthé-



Brexit

# La Cour suprême inflige une défaite majeure à Boris Johnson

■ La Cour suprême britannique a unanimement jugé illégale, hier, la suspension du Parlement décidée par Boris Johnson et estimé qu'il devait à nouveau siéger «dès que possible», une décision spectaculaire et une défaite majeure pour le Premier ministre.

Par Rosa C.

Aussitôt, le leader du parti d'opposition travailliste Jeremy Corbyn a appelé Boris Johnson à démissionner. Les onze juges ont décidé à l'unanimité que l'avis de Boris Johnson demandant à la reine Elizabeth II de suspendre le Parlement pendant cinq semaines, jusqu'au 14 octobre, à deux semaines du Brexit, était «illégal, nul et non avenue». «Le Parlement n'a pas été suspendu», a déclaré la présidente de la Cour suprême, Lady Hale, jugeant qu'il devait à nouveau siéger «dès que possible». Le président de la Chambre John Bercow a déclaré qu'elle devait «se réunir sans délai» et qu'il allait consulter à cet effet les chefs des différents partis politiques «de toute urgence». Les juges ont suivi l'argumentaire des adversaires du chef de gouvernement, qui l'accusaient d'avoir suspendu le Parlement pour museler l'oppo-

sition et sortir le Royaume-Uni de l'UE le 31 octobre, même sans accord de divorce. «Les députés doivent être courageux et demander des comptes à ce gouvernement sans scrupule», a déclaré Gina Miller, une militante anti-Brexit à l'origine d'un des recours examinés par la Cour suprême. Boris Johnson n'a eu de cesse de répéter que la suspension du Parlement était justifiée afin de préparer et présenter ses priorités politiques nationales après son arrivée au pouvoir fin juillet. Il n'est pas inhabituel pour un dirigeant au Royaume-Uni d'ajourner la session parlementaire à cette fin. En outre, le Parlement ne siège traditionnellement pas pendant quelques semaines en septembre, au moment des congrès annuels des partis. Mais cette suspension, en raison notamment de sa longueur, avait suscité une vague d'indignation dans le pays du parlementarisme, déclenchant des manifestations ainsi qu'une offensive judiciaire.



R. C. D. R.

La Cour suprême avait été saisie après deux décisions divergentes : l'une, rendue par la Haute cour de Londres, a considéré qu'elle n'avait pas à trancher sur une décision politique, l'autre, rendue par la justice écossaise, a jugé «illégal» la décision du Premier ministre. Boris Johnson n'avait pas exclu, s'il était défait, de suspendre à nouveau le Parlement en s'assurant alors cette fois de la légalité de sa démarche. Dans tous les cas, le fait que la Cour ait estimé que le débat ne relevait pas uniquement de la sphère politique pourrait créer un important pré-

cedent, estiment des spécialistes. Il s'agissait non seulement de savoir si la suspension est «illégal», mais aussi de voir «si la Cour suprême britannique devient un arbitre, une sorte de cour constitutionnelle dans un pays sans constitution écrite», expliquait Tony Travers, expert en politique à la London School of Economics (LSE), avant la lecture de l'arrêt. «Ce serait une grande étape. Cela sera la plus grosse affaire constitutionnelle, certainement de la décennie, et possiblement du siècle», avait prédit Robert Hazell, de l'University College London. Lors

des débats devant la Cour suprême, l'avocat de Gina Miller, David Pannick, avait argué que la durée de la suspension prouvait que le but du Premier ministre était de «réduire le Parlement au silence». Mais pour le gouvernement, il ne revenait pas à la justice de se prononcer sur la prorogation du Parlement car la décision du Premier ministre était «fondamentalement politique par nature». Boris Johnson a appris la décision de justice hier à New York où il se trouve actuellement pour participer à l'Assemblée générale de l'ONU. Elle constitue pour lui un coup ravageur, alors que les parlementaires avaient adopté dans l'urgence, avant la suspension le 9 septembre, une loi l'obligeant à solliciter un report de trois mois du Brexit en cas d'absence d'accord avec Bruxelles. Un scénario que Boris Johnson exclut catégoriquement. Le dirigeant envisage-t-il de démissionner si la Cour suprême lui donne tort? «J'attends de voir ce que les juges décident (...) parce que comme je l'ai dit précédemment, je pense que les raisons (...) pour vouloir un discours de la reine (présentant le programme politique du gouvernement : ndr) étaient très bonnes», avait-il dit aux médias britanniques dans l'avion l'amenant à New York.

R. C.



## Commentaire

Incontournable

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques semaines, Donald Trump créait la surprise en annonçant, suite à un enième attentat meurtrier des talibans, sa décision de couper court aux négociations avec les terroristes afghans. Une décision qui avait étonné et qui visiblement affecte également le Pakistan avec lequel Donald Trump a depuis son arrivée à la Maison-Blanche des relations difficiles. Le Premier ministre pakistanais, Imran Khan, a d'ailleurs appelé cette semaine le président américain à renouer le dialogue avec les talibans en vue d'un accord politique, seule manière à ses yeux de mettre fin à la guerre en Afghanistan. «Je rencontre le président Trump dans la journée et je lui dirai : "Écoutez, il n'y aura pas de solution militaire"», a-t-il dit lors d'une conférence au cercle de réflexion Council on Foreign Relations, avant un entretien entre les deux dirigeants en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. «Pendant 19 ans vous n'avez pas réussi à remporter la victoire sur le terrain militaire, et vous n'allez pas y parvenir pendant les 19 prochaines années», a-t-il insisté. Le président américain a promis de «mettre fin aux guerres sans fin», et notamment à ce conflit engagé après les attentats du 11 septembre 2001. Après un an de négociations directes et inédites avec les talibans, Washington était début septembre sur le point d'annoncer un accord. Il devait permettre le retrait progressif des soldats américains en échange de garanties sécuritaires de la part des insurgés et de l'ouverture de pourparlers de paix sans précédent entre les talibans et le gouvernement de Kaboul. Mais Donald Trump a brutalement rompu les négociations après un nouvel attentat des talibans à Kaboul, dans lequel un soldat américain, entre autres victimes, a été tué. Imran Khan, qui avait fait pression sur les talibans pour qu'ils négocient et dont le rôle a été salué par le gouvernement américain, a reconnu avoir été surpris par la décision du milliardaire républicain. «On l'a appris dans les médias. Ils auraient au moins dû en parler avec nous», a-t-il déploré. Il a assuré que les talibans n'étaient plus ceux qu'ils étaient en 2001, lorsqu'ils étaient au pouvoir à Kaboul avant d'être chassés par les États-Unis. «Je ne pense pas qu'ils vont pouvoir contrôler tout le pays. Je pense qu'il y aura une solution politique», a-t-il dit. Reste à voir, dans les semaines et mois à venir, quelle solution sera présentée par la Maison-Blanche pour remédier au problème afghan dont le conflit continue à peser sur les effectifs armés américains et si, comme le pense le Pakistan, une reprise des négociations s'avèrera incontournable pour en finir une fois pour toutes avec cette guerre de longue haleine qui aura bientôt vingt ans et qui a sur la durée coûté la vie à plus de vingt mille soldats US.

F. M.

## Indonésie

### Des émeutes en Papouasie font une trentaine de morts

Des émeutes qui ont éclaté lundi en Papouasie ont fait une trentaine de morts, selon la police, alors que des milliers d'habitants ont fui les affrontements et les incendies volontaires dans cette région pauvre d'Indonésie qui a plongé dans la violence. Des manifestations et des émeutes se succèdent en Papouasie depuis le 19 août en réaction à des attaques racistes contre des étudiants papous, relançant les appels à l'indépendance. Dans la ville de Wamena, au centre de la Papouasie, 26 personnes sont mortes après une manifestation lundi de centaines de jeunes au cours de laquelle des bâtiments, notamment publics, ont été incendiés, selon un dernier bilan hier de la police. «Certaines victimes sont mortes brûlées, d'autres par arme blanche (...) d'autres sont restées prisonnières des flammes», a expliqué le commandant militaire Chandra Dianto à l'AFP, avertissant que le bilan pourrait encore monter. «Les secouristes vont examiner les débris pour chercher d'autres victimes potentielles dans les boutiques et les étals qui ont été incendiés», a-t-il relevé. Les

autorités ont confirmé que la plupart des victimes n'étaient pas d'origine papoue, ce qui laisse craindre une escalade des violences contre les migrants venus d'autres îles de l'archipel indonésien. Ailleurs, les violences ont opposé des manifestants séparatistes et les forces indonésiennes. Dans la capitale provinciale Jayapura, un soldat et trois civils sont morts lundi dans un affrontement entre manifestants qui lançaient des pierres et les forces de l'ordre. Le soldat est mort par arme blanche et trois étudiants qui manifestaient sont morts de blessures infligées par des balles en caoutchouc, ont indiqué les autorités. L'armée a arrêté environ 700 personnes et en a libéré plusieurs centaines après les avoir interrogé. Les violences ont fait plus de 70 blessés. Devant les affrontements, plus de 4 000 habitants, dont de nombreuses femmes et enfants, ont fui pour se réfugier dans des postes de police, de l'armée, des bâtiments publics ou des églises, selon les autorités. «Il y avait beaucoup de femmes et de personnes âgées, surtout des migrants», a confirmé à l'AFP Yudi, un entrepreneur indonésien

habitant Wamena qui a rejoint un refuge tandis que son épouse a fui hier la Papouasie par peur pour sa sécurité. «Certains Papous ont aidé les migrants en les cachant chez eux, mais quand ça s'est su, leurs maisons ont aussi été prises pour cible». «Wamena est détruite», a-t-il assuré. La population autochtone de Papouasie est mélanésienne et en majorité chrétienne, avec une culture tribale différente du reste de l'Indonésie où 90 % de la population est musulmane. Damien Kingsbury, professeur de politique internationale à l'université australienne Deakin, et spécialiste de la Papouasie, reste cependant sceptique sur l'hypothèse d'affrontements entre communautés. «Je doute (...) que cela ait été intentionnel, ou planifié», indique-t-il, interrogé par l'AFP. A Wamena, les troubles ont commencé quand des centaines de lycéens et d'étudiants se sont rassemblés pour protester contre des propos racistes attribués à un enseignant sur les réseaux sociaux. La police a démenti ces propos racistes, parlant d'une «infox».



Rencontres cinématographiques de Béjaïa

# «Touiza» de Bengana et «Babylone-Constantina» de Sémiane pour commencer

■ Deux projections filmiques mettant la lumière sur les difficultés de la vie, de la détresse humaine mais aussi des espoirs qui peuvent en surgir, ont été proposées dimanche au public de la cinémathèque de Béjaïa, dans le cadre des Rencontres cinématographiques de la ville. Il s'agit de «Touiza», de Karim Bengana, et «Babylone-Constantina» de Sid Ahmed Sémiane.

Par Abia Selles

«**T**ouiza», un court métrage du cinéaste Karim Bengana et «**Babylone Constantina**», un long métrage de Sid Ahmed Sémiane, ont été projetés dimanche soir à la cinémathèque de Béjaïa, dans le cadre des septièmes Rencontres cinématographiques de la ville. Deux projets, deux sensibilités et deux thématiques que rien ne rapproche à première vue mais qui paradoxalement se rencontrent et se complètent dans leur objectif visant à rendre compte des difficultés de la vie, de la détresse humaine mais aussi des espoirs qui peuvent en surgir. Les deux trames ont ce point commun également de se tisser sur un sujet partagé, en l'occurrence le terrorisme. Bengana en fait un élément central de son

œuvre et Sémiane une référence de second plan.

«Touiza» signifie en berbère solidarité. Mais dans le film, il exprime une idée contraire. Il met en scène deux personnes qui vivent ensemble mais qui ne se parlent pas. «*Quand l'entraide n'est pas là, on est dans la violence*», explique l'auteur qui en grossi les traits en faisant évoluer ses deux héroïnes, une bourgeoise post indépendance et sa domestique, dans un espace fermé, un vase clos, qui rend leur contact encore plus pénible.

L'une et l'autre ont perdu le goût de la vie. Yasmine se réfugie dans la religion et sa patronne ne tire ses semblants de joie qu'en bichonnant sa chienne comme un bébé et envers qui elle a transféré tout son intérêt et son affection. De fil en aiguille, la domestique verse dans l'activité

terroriste et finit par s'explorer sur une place publique, alors que sa patronne, par désespoir, en vient à tuer sa chienne.

Pour Sid Ahmed Sémiane, en revanche, le terrorisme s'il a produit des drames, il n'en a pas pourtant inhibé ou bridé les rêves. Malgré les attentats et la peur, les populations ont trouvé l'énergie et les ressorts adéquats à chaque épreuve pour rebondir ou continuer tout simplement à vivre. Et quoi de mieux pour le faire que de s'embarquer dans un projet musical euphorique.

Exploitant la tenue du Festival international de Djazz, organisé en 2000 à Tabarka en Tunisie, puis ramené et dupliqué à Constantine, il en profite pour filmer toutes les coulisses de l'organisation, la fièvre des artistes en répétition et leur engagement à sublimer leur art. Pour réussir



son pari, Sid Ahmed Sémiane a sorti les grands moyens et convoqué pour s'y produire des valeurs sûres et des artistes universels hors pair. Alpha Blondy, Stéphane Gaillairdo, Karim Ziad, Billy Cobhane, et tant d'autres

stars, invités du festival, ont été suivis pas à pas et sa caméra à capturé leurs meilleurs passages, leurs moments de détente et leur état d'esprit. Une prouesse.

A. S./APS

Emmy Awards:

## «Fleabag» crée la surprise, baroud d'honneur pour «Game of Thrones»

«**G**ame of Thrones» a certes réussi un baroud d'honneur aux Emmy Awards dimanche soir, décrochant le prix de la meilleure série dramatique pour son ultime saison, mais c'est la comédie britannique «Fleabag», noire et grinçante, qui a créé la véritable surprise de la soirée.

Sacrée meilleure comédie face à des concurrents comme «La Fabuleuse M<sup>me</sup> Maisel», «Veep» ou «Bary», «Fleabag» a

aussi raflé la mise de la «meilleure actrice» avec sa créatrice Phoebe Waller-Bridge, également primée pour le scénario lors de cette cérémonie qui équivalait aux Oscars pour la télévision américaine.

«C'est tout simplement merveilleux et rassurant de savoir qu'une femme dégoûtante, tordeuse et en colère puisse gagner aux Emmys», a lancé l'artiste avec son habituelle ironie, en référence à son personnage.

Produite par la BBC et achetée par Amazon, «Fleabag» avait été ignorée l'an dernier par les Emmy Awards. Mais la seconde saison a suscité un vif engouement, de même que Waller-Bridge qui a déjà prévenu qu'il n'y aurait pas de saison 3. A l'issue d'une huitième et dernière saison vivement critiquée, «Game of Thrones» aura assuré le minimum syndical, décrochant le prix de la meilleure série dramatique et celui du meilleur

second rôle pour Peter Dinklage (Tyrion Lannister). La saga HBO, la plus titrée de l'histoire de la télévision américaine, aura tout de même pour la troisième fois réussi à récolter douze Emmy Awards en une seule édition. La série avait déjà reçu dix Emmy Awards le week-end dernier lors d'une première salve de prix remis dans des catégories créatives et techniques. «Je ne vois rien qui puisse rivaliser dans cette catégorie. C'est un rendez-

vous télévisuel incontournable», avait prédit pour l'AFP Pete Hammond, spécialiste des prix audiovisuels pour le magazine Deadline. Grosse déception en revanche pour «Veep», autre saga estampillée HBO qui faisait comme «Game of Thrones» ses adieux aux Emmy Awards après sept saisons. Elle est repartie bredouille alors qu'elle avait été proclamée «meilleure comédie» en 2015, 2016 et 2017. «Veep» n'avait pas pu concourir l'an dernier, la série ayant été suspendue pour laisser le temps à son actrice principale Julia Louis-Dreyfus de soigner un cancer du sein. Systématiquement récompensée pour sa performance de virago présidentielle, Louis-Dreyfus pouvait pourtant espérer rééditer l'exploit cette année, pour battre le record de récompenses pour un comédien. Les quelque 24 000 électeurs de l'Académie lui ont préféré la Britannique Phoebe Waller-Bridge. R. I.

Théâtre régional de Guelma

## Formation dans l'art du conte pour bientôt

Le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma abritera, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre prochain, une formation gratuite dans l'art du conte, a annoncé dimanche le directeur de ce théâtre, Rachid Djirrourou.

Le même responsable a affirmé, à ce propos, qu'une invitation aux amateurs de théâtre, à travers tout le pays, pour participer à cette formation a été lancée, précisant que le programme de formation est destiné à tous ceux qui souhaitent développer leurs aptitudes dans le domaine du conte et la nar-

ration, de toutes les catégories d'âge, hommes et femmes, de l'intérieur comme de l'extérieur de la wilaya. M. Djirrourou a ajouté que l'organisation de ces rencontres de formation permet de découvrir de nouveaux talents pour renforcer l'activité théâtrale et diversifier ses champs d'action, soulignant que la session du mois d'octobre prochain sera encadrée par des spécialistes du théâtre. Selon la même source, les inscriptions pour bénéficier de cette formation sont ouvertes depuis deux jours et se poursuivent

jusqu'à la fin du mois de septembre, indiquant que celles-ci sont effectuées par téléphone ou par le biais de la page officielle du théâtre sur Internet. Cette deuxième formation intervient après le succès de la première session, organisée l'année dernière à la même période, avec pour thème la comédie d'improvisation ou la comédie italienne connue sous le nom de «Commedia dell'arte», un type de comédie propre à l'Italie depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, a fait savoir la même source. L. B.

Semaine culturelle sud-coréenne à Alger

## L'art culinaire présenté en ouverture

La 5<sup>e</sup> édition de la Semaine culturelle sud-coréenne a été ouverte dimanche à Alger, avec l'organisation de plusieurs activités se rapportant à la gastronomie sud-coréenne. Le coup d'envoi de cette édition a été donné à la résidence de l'ambassadeur, sur les hauteurs de la capitale,

où une exposition des plats les plus connus en Corée du Sud a été organisée, traduisant la longue histoire de cette cuisine, connue localement sous le nom «Hansik», ainsi que sa diversité et richesse de par l'utilisation des légumes, des herbes de montagne et des algues marines, en

sus des poissons, des viandes, des épices et du riz qui se veut un élément essentiel dans la plupart des plats, voire même des boissons. Parmi les plats les plus représentatifs de la cuisine sud-coréenne figure le «Kimchi», premier plat national chez les Sud-Coréens de par son histoire qui

dépasse les mille ans ainsi que les modes de sa préparation qui diffèrent d'une région à une autre. La Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie se poursuit jusqu'à samedi prochain, avec l'organisation de différentes activités culturelles et sportives. F. H.

### AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon  
(Centre des arts de Riad El Feth)

Jusqu'au 20 octobre :  
Exposition «Convergence»  
de l'artiste Mohamed Krour.  
Vernissage le aujourd'hui à  
partir de 15h.

Institut français d'Alger  
Jusqu'au 28 novembre :  
Exposition des plus beaux  
paysages du Sud capturés  
par Oussama Hamdi.



CA Bordj Bou Arréridj

## Un centre de formation bientôt lancé

LE CA BORDJ Bou Arréridj (Ligue 1 de football) lancera «prochainement» la réalisation d'un centre de formation, a-t-on appris lundi auprès du DG de la société sportive du club, Nadir Bouzenad. Toutes les procédures administratives ont été accomplies et la réalisation de cette structure au milieu de la forêt urbaine Boumergad débutera «à la fin du mois d'octobre prochain», au titre d'une convention conclue entre la direction de la jeunesse et des sports et l'Office omnisports de Bordj Bou Arréridj, a précisé la même source. Ouverte aux enfants âgés entre 7 et 13 ans, cette académie s'inscrit dans le cadre du projet ambitieux du club de former les jeunes talents, selon la

même source. Bouzenad a également indiqué que son administration est parvenue à un accord avec le complexe sportif 20-Août de Bordj Bou Arréridj pour l'exploitation et la gestion de ce stade pour trois ans. Cela, a-t-il noté, permettra au club de lancer certains investissements pour permettre aux supporters d'assister aux matches dans «des conditions bonnes et convenables». D'autre part, le DG a salué «le bon» démarrage du club dans le championnat national, estimant que le chemin reste long pour parvenir à l'objectif initialement tracé de jouer les premiers rôles et de construire un club professionnel «au sens plein du terme».

Ligue 1 (5<sup>e</sup> journée)

## Le NAHD dispose de l'ESS dans un match fou

LE NA HUSSEIN-DEY a battu l'ES Sétif 4-3, lundi soir au stade Omar-Hamadi, en match à rebondissements de la 5<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Zerdoum (4', 20', 64'), Boutmene (17') pour le NAHD. Souibaâ (46', 53'), Laribi (48') pour l'ESS. A la faveur de ce succès, le premier de la saison, les Sang et Or se hissent à la 7<sup>e</sup> place en compagnie de l'US Biskra et le NC Magra (6 points). L'ES Sétif reste en revanche scotchée à la 12<sup>e</sup> place en compagnie de la JS Saoura avec 4 points, mais la JSS compte deux rencontres en moins à disputer.

Championnat arabe de handball (1<sup>er</sup> journée)

## Le GSP bat Al-Wehda

LE GS PÉTROLIERS a remporté une victoire à l'arraché contre les Saoudiens d'Al-Wehda sur le score de 23-22 (mi-temps : 11-14), lundi à Amman (Jordanie), pour le compte de la première journée du 35<sup>e</sup> Championnat arabe des clubs de handball messieurs (groupe A). Outre le GSP et Al-Wehda, le groupe A comprend également Al-Gharafa (Qatar) et Burqan

(Koweït) qui s'affronteront à 17h00. Lors de la deuxième journée prévue hier, le représentant algérien devait affronter les Qataris d'Al Gharafa à 15h00 avant de boucler la phase de poules contre les Koweïtiens de Burqan aujourd'hui à 11h00. Le groupe B est composé de l'ES Tunis (Tunisie), Raja Agadir (Maroc), Qatar SC (Qatar) et Al-Koweït (Koweït).

Championnat arabe des nations de cyclisme

## Des places entre la 11<sup>e</sup> et la 32<sup>e</sup> pour les Algériens

LES CYCLISTES algériens engagés dans le Grand Prix d'Erciyes, disputé ce week-end en Turquie, ont occupé des classements se situant entre la 11<sup>e</sup> et la 32<sup>e</sup> places. Azzedine Lagab a été le premier algérien à franchir la ligne d'arrivée (11'/+0.01), devant Nassim Saïdi (17'/+0.32), Oussama Cheblaoui (19'/+0.55), Islam Mansouri (25'/+6.58), Abderrahmane Mansouri (26'/+6.59), et Yacine Hamza (32'/+7.00). La course a été remportée par le Biélorusse Kolya Shumov (3h28:06), devant deux Turcs, Onur Balkan (2'/MT), et Ahmet Orken, également avec le même temps. Cette compétition entre dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne pour le prochain Championnat arabe des nations, prévu au mois de novembre en Egypte. La sélection nationale, conduite par l'entraîneur Chérif Merabet, se trouve depuis mercredi dernier en Turquie, où elle a été rejointe par Azzedine Lagab, ayant finalement réussi à se libérer de ses engagements en club, le VIB Bahrein. Ce qui n'a pas été le cas pour l'autre international, Youcef Reguigui, sociétaire

du club malaisien Terengganu Pro-Asia Cycling, engagé dernièrement dans le Tour de Chine II. Reguigui avait réussi un assez bon parcours dans cette compétition, car outre le maillot bleu de meilleur sprinter, il a engrangé 16 points dans le classement de l'Union internationale cycliste (UCI), qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo.

La sélection algérienne de football affrontera son homologue de la RD Congo le jeudi 10 octobre à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match amical de préparation en prévision des prochaines échéances officielles, a annoncé lundi soir la Fédération algérienne de football (FAF). «Dans le cadre des dates FIFA allant du 7 au 18 octobre 2019, l'équipe nationale affrontera en match amical le jeudi 10 octobre 2019 au stade Mustapha-Tchaker de Blida la sélection de la République démocratique du Congo (20h45)», a indiqué l'instance fédérale sur

Coupe arabe des clubs (16<sup>es</sup> de finale - aller)/ JSS 1 - Al-Shabab 3

# La JSS se complique la tâche et risque l'élimination

■ La JS Saoura s'est inclinée face à Al-Shabab d'Arabie saoudite sur le score de 3-1, lundi soir à Béchar, en 16<sup>es</sup> de finale aller de la Coupe arabe des clubs de football, et se trouve désormais proche de l'élimination de cette compétition.



Les Sudistes ont mal négocié le match face aux Saoudiens

Par Mahfoud M.

Les choses ont pourtant bien débuté pour la JSS qui a ouvert le score à la 12<sup>e</sup> minute de jeu, grâce à un coup franc magistral de Sid-Ali Yahia-Chérif des 25 mètres. Mais au retour des vestiaires, la physionomie du match a complètement changé en faveur des visiteurs qui ont fait jouer leur expérience et renversé la vapeur, inscrivant trois buts en l'espace de sept minutes par l'entremise de Seba Junior (61'), Abdallah Alhamddan (66') et Danilo Asprilla (68'). Suite à cette défaite à domicile, les hommes de Lyamine Bougherara ont sérieusement hypothéqué leurs chances de passer en 8<sup>e</sup> de finale et auront besoin d'un miracle le 1<sup>er</sup> octobre prochain lors du match retour prévu à Ryadh (17h45 algériennes) pour espérer poursuivre l'aventure arabe. L'autre représentant algérien, le MC Alger, devait jouer hier soir au 5-Juillet (Alger) son match aller des 16<sup>es</sup> de finale, face aux Omanais de Dhofar, tandis que le CS Constantine a déjà été éliminé par Al-Muharraq du Bahreïn.

L'entraîneur de la JS Saoura,

Liyamine Bougherara, déçu de cette défaite, a souligné à la fin de la rencontre, que «l'épuisement physique de nos joueurs est à l'origine de notre défaite par un score de 3-1 face à cette équipe». «L'épuisement physique de nos joueurs n'a pas permis à l'équipe de trouver ses repères, notamment en deuxième mi-temps de cette rencontre comptant pour les 16<sup>es</sup> de finale aller de la Coupe arabe des clubs de football», a-t-il précisé lors de la conférence de presse des entraîneurs des deux équipes. «Le football est fait de surprises et certains de nos joueurs n'ont pas su maîtriser parfaitement cette rencontre à cause justement de l'épuisement physique», a-t-il

ajouté en reconnaissant, toutefois, que «Al Shabab a été à la hauteur, malgré que nous étions les premiers à marquer dès la 12<sup>e</sup> minute de jeu». De son côté, l'entraîneur de l'équipe Al Shabab, l'Argentin Almiron, qui a dédié la victoire de son équipe au peuple saoudien à l'occasion de sa fête nationale, s'est déclaré «très heureux de la victoire de son équipe qui a eu du mal durant les premières 25 minutes de la rencontre à s'adapter au terrain. Après, on a pu parfaire notre jeu et gagner cette manche d'aller». «La JS Saoura, qui joue un jeu rapide et solide et un milieu de terrain des plus performants, nous a donné énormément de soucis», a-t-il signalé. M. M.

## Zerouati jette l'éponge

M. MOHAMED ZEROUATI, porte-parole et l'homme fort de la JS Saoura a présenté lundi soir sa démission des instances du club du sud, indique la page Facebook de ce club, sociétaire de la ligue 1 Mobilis. «Les virulentes critiques dont il fait l'objet de la part de certains l'ont poussé à démissionner du club à qui il souhaite du succès dans les prochaines compétitions», précisent les administrateurs de la page officielle du club de la Saoura, sans donner plus d'explications au sujet de cette démission. M. Zerouati a présenté sa démission à la fin de la défaite de son équipe lundi soir à domicile par 3-1 face à l'équipe d'Al Shabab de Ryadh (Arabie saoudite) pour le compte des 16<sup>es</sup> de finale aller de la Coupe arabe des clubs.

Match amical

## L'EN affrontera la RDC le 10 octobre à Tchaker

La sélection algérienne de football affrontera son homologue de la RD Congo le jeudi 10 octobre à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match amical de préparation en prévision des prochaines échéances officielles, a annoncé lundi soir la Fédération algérienne de football (FAF). «Dans le cadre des dates FIFA allant du 7 au 18 octobre 2019, l'équipe nationale affrontera en match amical le jeudi 10 octobre 2019 au stade Mustapha-Tchaker de Blida la sélection de la République démocratique du Congo (20h45)», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. 55<sup>e</sup> au dernier classement de la FIFA, la RD Congo est dirigée par un nouveau sélectionneur, Christian Nsengi Biembe, qui a remplacé à ce poste Florent Ibenge lequel a démissionné le mercredi 7 août après une CAN 2019 décevante. Lors de la CAN 2019, la RD Congo avait été éliminée en 8<sup>e</sup> de finale par Madagascar aux TAB, (2-2, 4-2). Les champions d'Afrique algériens disputeront un second match amical le 15 octobre prochain contre la Colombie à 21h00 au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, à Lille, en France. La

Fédération algérienne avait officialisé vendredi dernier la tenue de cette rencontre amicale contre les Sud-Américains en France. L'équipe d'Algérie n'avait plus joué en France depuis un match amical contre le Mali le 18 novembre 2008 à Rouen. Pour rappel, ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale en prévision des éliminatoires de la CAN 2021 qui débuteront le mois de novembre prochain avec deux rencontres au programme : face à la Zambie, en Algérie, et au Botswana à Gaborone.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Protestation

## Des travailleurs de l'ADE demandent la révision de leurs salaires

DES TRAVAILLEURS de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux ont observé hier une grève et un rassemblement à l'intérieur du siège de leur unité afin de demander la révision de la grille des salaires et la revalorisation du salaire de base, a-t-on constaté.

Un membre du syndicat des travailleurs, Kaddour Brahim, a indiqué à l'APS que la principale revendication des employés de l'unité de Tizi-Ouzou est la «restructuration de la grille des salaires et l'augmentation du salaire de base», estimant que la grille appliquée actuellement «ne rend pas justice aux travailleurs».

Selon le syndicaliste, la grille des salaires est «aberrante» et sa révision est «revendiquée par des travailleurs de l'unité de Tizi-Ouzou depuis presque une année, afin d'éliminer tous les écarts concernant les avancements catégoriels y compris

les avancements horizontaux. Cette révision doit être suivie par une hausse du salaire de base», a-t-il expliqué.

Le syndicaliste Kaddour Brahim et son collègue Yacine Berchiche ont rappelé que plusieurs démarches ont été faites pour faire aboutir cette revendication et qui se sont soldées, en juin dernier, par la signature d'un accord de principe. «Malheureusement, la doléance n'a pas été prise en charge, d'où le recours à cette action de protestations», ont-ils expliqué. Contacté par l'APS, le directeur par intérim de l'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE, Aksil Abdelkrim, a fait savoir que la revendication de révision de la grille des salaires «n'est pas une doléance qui peut être prise en charge localement, mais relève plutôt des prérogatives de la direction générale de l'ADE».

Kaci Y.

Provoquant des blessures à une personne

## Reghaïa : explosion d'une conduite de gaz

L'EXPLOSION d'une conduite de gaz, survenue mardi à Reghaïa (Alger-Est), a causé des blessures «superficielles sans gravité» à une personne, a indiqué la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. L'explosion, survenue aux environs 10h50 au niveau de la localité dite «Résidence de la paix», concerne une conduite de gaz de 40 pouces de diamètre, a précisé la même source. L'incident a causé «des blessures superficielles sans gravité au manoeuvrier responsable de l'agression lors des travaux d'étanchéité menés à proximité du réseau», a expliqué la direc-

tion de distribution d'El Harrach, relevant de la SDA, a ajouté le communiqué. Les équipes techniques de la direction de distribution d'El Harrach ont «immédiatement» procédé à la réparation du tronçon du réseau touché et éliminer tout danger, a rassuré la même source, ajoutant que ces travaux étaient menés par «un tiers à son insu». A cet effet, SDA a déploré que «ce genre d'atteinte à ses ouvrages gaziers est récurrent et a même pris de l'ampleur par rapport aux années précédentes, causant un préjudice important à la direction de distribution et à ses clients».

Maya G.

El Bayadh /Brizina

## Prochain festival de course de meharis

LE 5<sup>e</sup> FESTIVAL régional de course de meharis (dromadaires) est prévu vendredi prochain dans la commune de Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh), avec la participation de plus de 30 concurrents, a-t-on appris du directeur du tourisme et d'artisanat, Khouna Abderrahmane. La manifestation, organisée par l'office local du tourisme de Brizina en collaboration avec la direction du secteur sous le slogan «Promotion et développement du tourisme sahraoui et animation du tourisme intérieur», verra la participation de concurrents des régions du sud du pays dont Adrar, Ouargla, Tamanrasset, Ghardaïa, Timimoun, Ménéa et El Bayadh. Le directeur du secteur a indiqué que le festival sera abrité par la zone touristique d'El Gor, à Brizina, dans le cadre du programme de célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), dans le but de faire la promotion des espaces et zones touristiques que recèlent Brizina et la wilaya d'El Bayadh en général. Les respon-

sables de l'événement touristique et culturel, qui verra la participation de plusieurs secteurs à l'instar de l'Environnement, la Jeunesse et Sports, la Formation professionnelle et autres, vise à instaurer la culture touristique chez les citoyens et à préserver le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya pour un tourisme durable, en plus d'impliquer les acteurs du secteur dont les agences de voyages, les gérants d'hôtels, à la promotion du tourisme intérieur. La commune de Boualem abritera les festivités officielles locales de la Journée mondiale du tourisme, qui seront lancées aujourd'hui et dureront trois jours avec des expositions sur les atouts touristiques et culturels de la wilaya, l'artisanat et les métiers. Des spectacles de fantasia et du folklore sont programmés, de même que des récitals poétiques et l'inauguration d'une agence touristique à Labiodh Sidi Cheikh pour renforcer le secteur dans la wilaya qui compte actuellement 15 agences touristiques.

T. B.

## Huit bébés décédés dans l'incendie d'une maternité d'El Oued



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## La mise en service du téléphérique n'a pas eu lieu et aucune nouvelle date n'est fixée

■ Aux dernières nouvelles, l'EMA attendra encore les autorisations de sécurité pour l'exploitation de l'ouvrage. Cela pourrait prendre encore du temps pour les obtenir.

Par Hamid M.

ANNONCÉE en grande pompe pour juillet dernier, la mise en service partielle du téléphérique de la ville de Tizi Ouzou n'a pas eu lieu et aucune date de son exploitation n'est fixée, avon-nous appris de sources concordantes. En effet, le maître de l'ouvrage, l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), avait annoncé en mai dernier la mise en service du tronçon achevé d'une longueur de 2,5 km qui relie la gare multimodale de Bouhinoun au collège Babouche, en face du siège de la wilaya, pour le second trimestre de l'année en cours. Il n'était question que des essais



techniques de l'ouvrage. Ces essais, qui ont duré plusieurs semaines et étaient concluants, n'ont hélas pas été suivis de cette mise en service. Aux dernières nouvelles, l'EMA attendra encore les autorisations de sécurité pour l'exploitation de l'ouvrage. Cela pourrait prendre encore du temps pour les obtenir, selon nos sources. Par ailleurs, concernant le 2<sup>e</sup> tronçon du télé-

phérique, devant relier la ville de Tizi Ouzou au mausolée de Sidi Bellaou (Redjaoua), aucune évolution n'a été enregistrée en matière de levée des oppositions de riverains pour l'implantation de pylônes au niveau de la cité Million et le lotissement Hammoutène, toujours selon nos sources qui font état du problème de disponibilité de crédits de paiement.

H. M.

Oran

## Saisie de plus de 2,7 tonnes de viande rouge impropre à la consommation

UNE QUANTITÉ de 2 760 kg de viande rouge impropre à la consommation a été saisie lors d'une opération coup-de-poing menée à Oran par les services de contrôle de la direction du commerce de la wilaya, a-t-on appris hier de cette administration. Cette saisie, effectuée lundi au niveau d'une boucherie de

vente de viande en gros, représente une valeur de 610 000 DA, a-t-on ajouté, précisant que cette denrée avariée a été remise au mini-zoo de Haï Medina J'dida. Un procès-verbal de poursuite judiciaire a été établi à l'encontre de ce commerçant contrevenant.